

# ASSOCIATION FRANCOPHONE DE GÉOGRAPHIE PHYSIQUE



11 janvier 2016

## Circulaire 20

**1** – Je voudrais, tout d’abord, présenter **tous mes vœux** de bonheur, santé, réussite et prospérité à tous les membres de notre association.

Spécialement après la très douloureuse année 2015 pour beaucoup d’entre nous, au Mali, au Liban, en Tunisie, en Belgique, au Tchad, en Algérie, en France, au Burkina Faso et dans bien d’autres pays, je souhaite très vivement que cessent ces attentats aveugles et meurtriers effectués au nom d’une religion qu’ils dénaturent.

**2** – Le processus de **publication des Actes du colloque d’Aix-en-Provence** est maintenant commencé, mais il a pris beaucoup de retard du fait que les auteurs des textes issus des présentations orales et par affiche me parviennent trop lentement. J’insiste à nouveau pour que ces textes me soient envoyés rapidement si nous voulons pouvoir publier ces Actes dans des délais raisonnables.

**Les photos de ce colloque** viennent d’être installées sur notre site Internet.

**3** – Certain(e)s ont déjà payé leur **cotisation pour 2016** et je les en remercie. Que les autres y pensent rapidement car ce paiement leur permettra d’obtenir un tarif préférentiel pour l’inscription au prochain colloque en Sardaigne et cet apport financier nous permettra de faciliter la venue de certains de nos membres à ce colloque dont André Ozer vous enverra bientôt l’information détaillée dans la circulaire 21.

Je rappelle le taux de la cotisation : **salariés : 30 €**. Pour les **non salariés** (étudiants et sans emploi), **la cotisation est gratuite**, mais il faut envoyer une déclaration d’adhésion au trésorier André Ozer ([aozer@ulg.ac.be](mailto:aozer@ulg.ac.be)) avec copie au président ([jean-louis.ballais@univ-amu.fr](mailto:jean-louis.ballais@univ-amu.fr)) et au secrétaire ([yaomonie@yahoo.fr](mailto:yaomonie@yahoo.fr)).

Les cotisations doivent être envoyées, uniquement sous forme de virement bancaire (les chèques ne sont pas acceptés) à :

**Association Francophone de Géographie Physique**

**IBAN : BE58 3631 4522 2679**

**BIC : BBRUBEBB**

**Rappel** – Cette circulaire est encore envoyée à toutes celles et à tous ceux qui ont demandé à adhérer à notre Association. Cependant, à partir de maintenant, les circulaires ne seront plus envoyées qu'aux adhérent(e)s à jour de leur cotisation en 2015.

Bien cordialement,

Jean-Louis Ballais  
Président